

## **Invitation à l'Assemblée annuelle des membres du COBALI! 9 juin à 19h en visioconférence**

**Mont-Laurier, le 18 mai 2021 – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) invite ses membres ainsi que les personnes et organisations de sa zone de gestion intéressées par la protection et la mise en valeur de la ressource eau à participer à son assemblée générale annuelle 2021! Le tout aura lieu le mercredi 9 juin à 19 h, en visioconférence, compte tenu de la pandémie et des directives gouvernementales à respecter.**

Voilà une occasion où vous pourrez en apprendre davantage sur les projets et activités réalisés par le COBALI durant la dernière année, en plus de rencontrer, virtuellement, les employés du COBALI ainsi que les différents acteurs de l'eau de la zone de gestion! C'est également à ce moment où l'élection des administrateurs aura lieu.

Veillez prendre note que l'inscription est obligatoire. Réservez votre place par courriel à [administration@cobali.org](mailto:administration@cobali.org) d'ici le 2 juin 2021 (nom, adresse, organisation s'il y a lieu, courriel et téléphone). Par la suite, le lien pour vous connecter à la plateforme Zoom vous sera transmis. Si vous souhaitez devenir membre pour soutenir la mission du COBALI et bénéficier d'un droit de vote lors de l'Assemblée, remplissez simplement le formulaire d'adhésion disponible au [www.cobali.org/devenez-membre](http://www.cobali.org/devenez-membre), c'est gratuit!

### **À propos du COBALI...**

Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec mandatés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour élaborer, coordonner la mise en œuvre et faire le suivi d'un plan directeur de l'eau pour sa zone de gestion. Organisme sans but lucratif créé en 2003, il est géré par un conseil d'administration représentatif des différents acteurs de l'eau du territoire, agissant également comme table de concertation. La mission du COBALI est la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. Suivant le territoire de l'eau (bassins versants), la zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : [www.cobali.org/zone-de-gestion](http://www.cobali.org/zone-de-gestion).



-30-

**SOURCE :** *Caroline Collin, responsable des communications*  
819 440-2422 • [communication@cobali.org](mailto:communication@cobali.org)